
**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

Mercredi 2014 (13) 5 novembre Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le mercredi 5 novembre 2014, au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Madeleine Proulx
Johanne Baillargeon
André Lapierre
Isabelle Parent
Alain Lalonde

Était absent, le conseiller André Savage.

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Roxanne Turcotte.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

14-268 2- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté avec l'ajout de 2 points à la section varia
soit : La petite mission – assurance et
Léo-Paul Morin- entente.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-269 3- Adoption du procès verbal

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre soit et est
adopté, dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4- Rapport d'activités de la mairesse

5. Lecture du résumé des correspondances reçues

5.1 Dépôt de la situation financière



RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Afin de me conformer aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous fais rapport de la situation financière de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'année se terminant le 31 décembre 2013, révèlent un surplus accumulé consolidé de l'ordre de 462 176 \$.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2014

En ce qui concerne l'année en cours, en date du 31 octobre 2014, les revenus cumulés sont à 93.25 %, soit de l'ordre de 2 714 492 \$ et les dépenses sont encourues à 74 %, soit de l'ordre de 2 142 457 \$. Ces résultats nous démontrent une situation financière excellente et un budget bien respecté par l'administration.

RÉTROSPECTIVE 2014

Asphaltage des chemins; montée de la Réserve, des Lacs et du lac Georges.
Installation de dos d'ânes sur le chemin du lac Blanc.
Entretien des fossés sur les chemins Saint-Guillaume, Notre-Dame-de-la-Merci, des Fauvettes etc.
Construction d'un escalier à la halte routière du Parc régional de la rivière Dufresne.
Négociation et signature d'entente pour le renouvellement des contrats suivants: nivelage, abat-poussière, asphaltage, déneigement et collecte à 3 voies.
Négociation pour le renouvellement de la convention collective.
Médiation pour la conformité de l'équité salariale.
Mise en place du plan Municipalité Amie des Aînés (MADA).
Mise à jour de plusieurs règlements municipaux concernant le service incendie.
Négociation pour entente de service avec les municipalités avoisinantes pour entraide incendie.
Mise en place du plan stratégique de développement durable.
Démarche entreprise pour la création d'un nouveau site internet de la municipalité.

Orientations générales du budget 2015

Les orientations générales du budget 2015 s'inscriront dans un effort d'équité, de rationalisation des activités municipales et de soutien de nos ressources humaines par le maintien à niveau de nos biens matériels. Notre objectif : offrir aux citoyens les meilleurs services et qualités de vie qui soient tout en maintenant une gestion rigoureuse des ressources financières, humaines et matérielles.

Nous amorcerons la mise à jour de la gestion du plan d'action et des principes de la politique familiale pour développer de nouvelles stratégies d'accueil. Nous continuerons aussi nos efforts avec les responsables des dossiers de la famille, des loisirs et de la culture afin de soutenir les activités sociales et culturelles destinées à l'ensemble de la population.

Mise en place d'un nouveau plan triennal 2015-2017 du réseau routier. Nous maintiendrons notre coopération avec les organismes existants de la municipalité.

Mise à jour du plan d'aménagement et installation de point d'eau. Nous entreprendrons des démarches pour l'installation d'une borne électrique et d'une colonne Morris.

Mise en place d'un plan triennal pour le développement du Parc régional de la Rivière Dufresne.

Nous allons faire suite à la démarche entreprise pour la réalisation du skate parc.

Renouvellement du contrat pour les insectes piqueurs.

Mise à jour du plan de classification des archives municipales.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

En vertu de notre règlement municipal numéro 148-2, une rémunération annuelle est fixée à 14 396 \$ à la mairesse, 4 799 \$ aux conseillers et 1 067 au maire suppléant. Également, une allocation non-imposable annuelle de dépenses est fixée à 7 198 \$ par année à la mairesse, 2 399 \$ aux conseillers et 533 \$ au maire suppléant. Je suis membre de tous les comités ex-officiels à Notre-Dame-de-la-Merci.

De plus, à titre de maire, je recevrai une rémunération annuelle forfaitaire de 4 878 \$ pour siéger au conseil des maires de la MRC de la Matawinie ainsi qu'une allocation non-imposable annuelle de 2438 \$. Mon allocation de dépenses au conseil des maires à la MRC représente 112.31 \$/réunion et une allocation non-imposable de 56.16 \$.

Lorsque je siégerai à des comités rémunéré de la M.R.C., je recevrai une rémunération de 235.33 \$ ainsi qu'une allocation non imposable de 117.66 \$.

Je siège actuellement sur les comités suivants de la MRC dont aucune rémunération n'est allouée à l'exception du kilométrage :

- SDPRM (C.A. et C.E.)
- CLD Matawinie
- Comité Multiresource TPI
- Comité Internet

Mes frais de déplacement seront remboursés au taux de 0.525 \$ du kilomètre.

Je dépose également la liste des contrats, comportant une dépense supérieure à 25 000 \$, que la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci a accordé depuis le dépôt du dernier rapport sur la situation financière de la municipalité.

ADOPTION DU BUDGET 2015

Je vous invite à assister à la session spéciale du conseil municipal qui se tiendra **LE MARDI 16 DÉCEMBRE 2014 À 19 h 30**, à l'hôtel de ville situé au 1900, montée de la Réserve pour l'adoption des prévisions budgétaires 2015. Au cours de cette séance, vous pourrez émettre votre opinion sur ce budget.

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci
Ce cinquième jour de novembre 2014

Roxanne Turcotte, mairesse



CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ OCTROYÉS PAR LA

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

Du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014

1. Financières Banque Nationale Inc.	48 088.89
2. Compo Recycle	343 619.67
3. Conteneur Recycle	29 655.61
4. Croix Bleue	36 719.70
5. Pierre Desmarais, expert conseil	31 819.34
6. Dunton Rainville, s.e.n.c.r.l	29 854.98
7. Excavation Lambert Inc.	352 486.26
8. Excavation Pigeon	57 770.20
9. Garage Marcel Lamarche	27 723.21
10. GDG environnement	155 094.38
11. Groupe Ultima	38 183.00
12. Jobert inc.	661 406.97
13. Latendresse Asphalte inc.	41 391.00
14. Hydro-Québec	49 880.44
15. Ministère des Finances	233 831.93
16. M.R.C. de la Matawinie	193 060.53
17. Daniel Parent	26 000.00
18. J.Raymond couvreur et fils inc.	26 156.81

8015	Éric Lamarche	259.59 \$
8016	André Lapierre	39.56 \$
8017	9254-8783 Québec inc.	15 034.94 \$
8018	Linde Canada ltée.	13.34 \$
8019	Patrick Morin	162.66 \$
8020	Jean-Noel Pelletier	150.00 \$
8021	Portes de garage Lapierre	1 862.60 \$
8022	Produits sanitaires des Plaines inc.	156.12 \$
8023	PG Solutions inc.	172.46 \$
8024	Pyromont Équipement Sécurité	1 160.10 \$
8025	Info Page	127.85 \$
8026	Céline Riopel	584.19 \$
8027	Centre de rénovation Réal Riopel	1 160.10 \$
8028	André Savage	10.00 \$
8029	Sintra inc.	713.78 \$
8030	SRAD Communications	128.77 \$
8031	Nicole Trudel Marion	80.00 \$
8032	Wolters KLuwer Québec inc.	395.85 \$
8033	Remboursement de taxes	409.31 \$*
8034	Jacqueline Bardou	1 200.00 \$*
8035	Bell Mobilité	85.55 \$*
8036	Carrefour Jeunesse	100.00 \$
8037	CLD de la Matawinie	125.00 \$
8038	Compo Recycle	30 294.00 \$*
8039	Croix-Bleue	2 327.29 \$*
8040	Fonds d'information sur le territoire	60.00 \$*
8041	MRC de la Matawinie	16 048.33 \$*
8042	Syndicat Canadien	347.89 \$*
8043	Xerox Canada ltée.	258.05 \$*

Total des incompressibles : 53 775.45 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

7. Règlements et avis de motion

A-2014-11 7.1 Avis de motion – La circulation des véhicules routiers [n/d R-179-1]

Le conseiller Alain Lalonde donne avis de motion, qu'à une assemblée subséquente, le conseil présentera une modification du règlement concernant "la circulation des véhicules routiers " et demande dispense de lecture.

A-2014-12 7.2 Avis de motion – Brûlage en plein air [n/d R-197]

Le conseiller André Lapierre donne avis de motion, qu'à une assemblée subséquente, le conseil présentera un règlement sur le "Brûlage en plein air" et demande dispense de lecture.

A-2014-13 7.3 Avis de motion – Traitement des élus municipaux [n/d R-148-3]

La conseillère Johanne Baillargeon donne avis de motion, qu'à une

assemblée subséquente, le conseil présentera un règlement sur le " Traitement des élus municipaux " et demande dispense de lecture.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

8. Administration et ressources humaines

14-272 8.1 Comité de protection de l'environnement matawinien (CPEM) [n/d N-920]

Il est proposé par le conseiller Alain Lalonde et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci désigne la conseillère, Madame Isabelle Parent, comme déléguée responsable et le conseiller, Monsieur André Savage, comme substitut au Comité de protection de l'environnement matawinien (CPEM).

Adopté unanimement par les conseillers.

14-273 8.2 Carrefour jeunesse emploi Matawinie [n/d N-127]

Il est proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde la demande d'appui financier à Carrefour jeunesse emploi Matawinie pour une somme de 100 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-274 8.3 André et Pierre Therrien [n/d Matricule 6120-58-3051]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde et résolu,

que suite à une offre faite à la municipalité pour la vente de leur terrain situé au centre du village, d'une valeur de 10 000 \$, le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci effectue une contre-offre au montant de 8 000\$.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-275 8.4 Entente relative au prêt du camion E-250 [n/d N-95-28]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'entente avec la petite mission, relative à l'établissement des normes pour le prêt du camion E-250.

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise Madame Roxanne Turcotte, mairesse et Madame Chantal Soucy, directrice générale, à signer ladite entente.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-276 8.5 Centre local de développement - Appui [n/d N-470]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

Considérant l'importance du développement économique local pour assurer la prospérité de toutes les régions du Québec;

Considérant que le CLD est au cœur du développement économique local depuis 1998 et qu'il assume un rôle majeur et indispensable au développement de notre MRC et de nos municipalités;

Considérant que le gouvernement du Québec, dans le Pacte fiscal transitoire 2015, entend couper le budget annuel accordé au développement économique local de 55 % (de 72 M\$ à 32 M\$);

Considérant que le gouvernement du Québec, dans le Pacte fiscal transitoire 2015, entend interdire aux MRC de transférer l'exercice de leur compétence en développement économique local à leur CLD;

Considérant que ces décisions auront un impact négatif sur le développement économique de notre territoire et sur la qualité des services aux entrepreneurs de notre région;

Considérant que notre MRC et nos municipalités n'ont pas été consultées par leurs associations municipales, ni approuvé le projet de Pacte fiscal transitoire 2015;

En conséquence, la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci

Dénonce l'intention du gouvernement du Québec de sabrer dans le financement du développement économique local;

Dénonce l'intention du gouvernement du Québec d'interdire aux MRC de confier l'exercice de leur compétence en développement économique local à leur CLD;

Réaffirme le rôle du CLD comme partenaire et acteur clé en matière de développement économique local;

Appuie le maintien du financement du développement économique local et la possibilité de confier l'exercice de cette compétence aux CLD afin de préserver l'expertise et les services de qualités qui sont offerts aux entrepreneurs par des équipes compétentes et dévouées à leur milieu.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-277 8.6 Projet convention collective [n/d N-555-2014-2017]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise Madame Roxanne Turcotte, mairesse et Madame Chantal Soucy, directrice générale,

à signer les nouvelles conditions de la convention collective 2014-2017 après l'acceptation écrite des documents finaux de celle-ci par l'ensemble des conseillers.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-278 8.7 Albro - Pétition [n/d N-246]

Proposé par la conseillère Isabelle Parent et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci donne son appui à la demande de l'Association du Lac Blanc Rivière Ouareau (A.L.B.R.O.) au Ministère des Ressources naturelles afin de mettre fin au bail de la compagnie 9212-1190 Québec inc., qui exploiterait une sablière définie sur le site du BEX 1152, au à bord de la Forêt Ouareau.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-279 8.8 MRC - Appui [n/d N-23]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci appui la résolution de la MRC de la Matawinie concernant le refus d'agrandissement du BEX 1152 de la compagnie 9212-1190 Québec inc.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-280 8.9 Employés municipaux - Engagement [n/d N-300]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'engagement de Monsieur Marcel Gaudreau, au poste de directeur des travaux publics, pour une période probatoire de 6 mois avec un salaire annuel de 57 500 \$, selon les conditions de la politique des cadres en vigueur.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-281 8.10 Dossier [n/d N-29]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la nomination de la conseillère, Madame Isabelle Parent, en tant que responsable des dossiers environnement, en remplacement de M. André Savage.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. Sécurité publique

9.1 Rapport du conseiller responsable

14-282 9.2 Service incendie - Embauches [n/d N-71]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci reporte, à la prochaine séance, l'embauche de trois nouveaux cadets pompiers soit Messieurs Christopher Oakes, Gabriel Dorais et Mathieu Jeannotte.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-283 9.3 Achat casques de sécurité [n/d N-71]

Proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'achat de 16 casques de sécurité pour les opérations de sauvetage et de recherche en forêt, au coût de 141.23 \$ chacun, chez Sécurité Landry.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Voirie

10.1 Rapport du conseiller responsable

14-284 10.2 MTQ entretien de la route 347 sur 17.6 km [n/d C-82]

Proposé par la conseillère Isabelle Parent
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la mairesse et la directrice générale à signer le contrat de service avec le Ministère des Transports pour le déneigement et déglacage de la 347. Le ministère des Transports versera à titre de compensation un montant de 72 030.00 \$ pour l'année 2014-2015.

Le montant de la compensation devra être révisé en avril 2015 pour les années suivantes.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-285 10.3 Achat de pneus [n/d N-95]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'achat de pneus d'hiver pour le F-350 au coût de 1 116.64 \$ ainsi que l'Éconoline E-250 au coût de 1253.32 \$ chez le détaillant Garage de pneus NDM.

Le coût des pneus de l'Éconoline sera refacturé à la Petite Mission qui en assumera le coût.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-286 10.4 Protocole d'entente chemin de la Falaise - Renouvellement [n/d C-82]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la mairesse et la directrice générale à signer le renouvellement de l'entente concernant l'autorisation par le propriétaire d'aménager sur son terrain, durant la période hivernale, une virée afin de faciliter le transport d'autobus.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la voirie

11. Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport du conseiller responsable

14-287 11.2 Compo Recycle- contrat [n/d C-84]

Résultat de l'ouverture des soumissions le 30 septembre 2014 à 10h00

Un seul soumissionnaire

- Services sanitaires MAJ inc. (Compo Recycle) 826 240.50 \$

Il est proposé par la conseillère Isabelle Parent
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde le contrat pour 3 ans à Service sanitaires MAJ inc. et sa division Compo Recycle pour sa soumission conforme et autorise la mairesse et la directrice générale à procéder à la signature du contrat.

De plus, un crédit de 7 750 \$ par année a été négocié suite à l'annulation de la distribution de sacs compostables, porte à porte, avec information. Durant la période du contrat, la municipalité se réserve le droit de remettre le service en fonction si elle le désire.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'environnement
et l'hygiène du milieu**

12. Santé, famille et petite enfance

12.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur la santé, famille et petite enfance

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

**14-288 13.2 Dérogation mineure – 2070 côte des Cygnes
[matricule 6220 33 4341]**

Attendu que madame Louise Manny Desjardins a adressé une demande de dérogation mineure à la réglementation de zonage pour la propriété située au 2070, côte des Cygnes;

Attendu que la nature et les effets de la dérogation mineure demandée sont d'autoriser;

- 1) l'empiètement de 1,75 mètre dans la marge de recul latéral du bâtiment principal;
- 2) de réduire à 6,75 mètres la marge de recul avant afin d'autoriser la construction d'un bâtiment secondaire;

Attendu que la propriété se situe dans la zone 230-2 et que les marges de recul latéral et avant prescrites dans cette zone sont de 3 et 10 mètres;

Attendu que les dimensions du terrain sont de 50,29 mètres de frontage par 32,58 mètres de profondeur, et une superficie totale de 1 322,29 mètres carrés;

Attendu que l'immeuble est borné par un ruisseau et qu'une bande de protection riveraine de 15 mètres s'applique;

Attendu que pour le bâtiment principal, la propriété a été agrandie à deux reprises, et que les travaux ont fait l'objet de deux demandes de permis, soient en 1979 et 1986, et que le propriétaire était de bonne foi;

Attendu que pour le projet de construction d'un bâtiment secondaire, environ la moitié ($\pm 50\%$) de la future construction est dérogatoire et se situe dans la marge de recul avant, et que les membres du conseil estiment que la dérogation demandée en ferait une dérogation majeure;

Pour ces motifs,
Il est proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde la demande de dérogation visant à autoriser l'empiètement du bâtiment principal de

1,75 mètre dans la marge de recul latéral de 3 mètres;

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse la demande de dérogation visant à réduire la marge de recul avant de 10 mètres à 6,75 mètres afin d'autoriser la construction d'un bâtiment accessoire.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-289 13.3 3445 4e Avenue [matricule 5728 31 4796]

Proposé par le conseiller Alain Lalonde
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la vente d'une partie de la 4e avenue ainsi que le terrain servant de virée, en donnant une servitude perpétuelle pour l'entretien de ladite rue, en faveur de la municipalité. La somme offerte à la municipalité est de 2 000 \$;

mandate la firme Beausoleil Melanson, arpenteur-géomètre à procéder aux désignations techniques et à la préparation du plan de cadastre de la rue ;

autorise la mairesse et la directrice générale à signer tout document à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion et développement économique

14-290 14.1 Association des propriétaires des lacs Georges, Prévost et à l'Île [n/d N-117]

Proposé par la conseillère Isabelle Parent
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci reporte la décision pour étude budgétaire concernant la participation de la municipalité au calendrier de l'association des propriétaires des Lacs Georges, Prévost et à l'Île en tant que commanditaire majeur. Le coût de la demande est de 500 \$ pour une publicité sur chaque page.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-291 14.2 Gala des Bâisseurs- CLD de la Matawinie [n/d N-470]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise Madame Roxanne Turcotte, mairesse, à assister pour et au nom de la municipalité au Gala des Bâisseurs 2014, le 14 novembre prochain, au coût de 125 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur la promotion et
le développement économique**

15. Loisirs, Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

14-292 15.2 Carnaval Notre-Dame-en-Blanc [n/d N-109]

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la tenue
d'un Carnaval Notre-Dame en Blanc pour l'année 2015 et établi les dates
de l'évènement aux 20, 21 et 22 février 2015.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur les loisirs, les arts et la culture

Varia

14-293 La petite Mission [n/d N-109]

Proposé par la conseillère Johanne Baillargeon
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le paiement
de la facture d'assurance de la petite mission et que cette dernière
rembourse la facture totale, à la municipalité, sur une période de 12 mois.

Adopté unanimement par les conseillers.

14-294 Léo-Paul Morin - Entente [n/d N-889]

Attendu qu'il y a eu dépôt d'une plainte pécuniaire à la Commission des
normes du travail, par Léo-Paul Morin, suite à son congédiement ;

Attendu qu'une rencontre de médiation est survenue le 5 novembre ;

Attendu qu'il est de la volonté des parties de régler hors cour ladite plainte,
et ce, sans admission ni reconnaissance de responsabilité de part et d'autre;

Il est proposé par le conseiller André Lapierre
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'entente
conclue dans le cadre d'une rencontre de médiation.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions générales

14-295 16. Levée de l'assemblée

Proposé par la conseillère Madeleine Proulx
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour
les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #14-271, 14-273,
14-280, 14-283, 14-285, 14-287, 14-289, 14-291, 14-293, 14-294.**

Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière

**45 personnes
Fin de la session 21H10**

Mairesse

Directrice générale